

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 JANVIER 2022

FB/TD/YB/ n° 2022/05

Objet de la délibération :

Rénovation de l'espace culturel
« Les Prairiales »
Mission de maîtrise d'œuvre

Attribution du marché et autorisation
de signature avec l'entreprise
SPIRALE ARCHITECTURE

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 22

Pouvoirs : 5

Votants : 27

Date de la convocation :

Le 11 janvier 2022

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 17 janvier à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'ÉPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BELHOMME, Maire.

Etaient présents :

BELHOMME François, BONVIN Béatrice, GAY Jacques, THÉRON-CAPLAIN Armelle, DURAND Denis, EVENO Patricia, HABEGGER Christine, Dominique BONNET, Jean JOSEPH, BEULÉ Simone, BAUDELLOT Marc, POISSONNIER Philippe, ROUZET Sylvie, ROYNEL Éric, Stéphanie RICHARD-DUHAMEL, SAUTEUR Emmanuel, AMELOT Thomas, DOROL Dalila, Bruno ESTAMPE, Roland HAMARD, CHARRIER Hélène, PICHARD Fabrice.

Excusés :

- DOKOUROFF Sonia, Pouvoir à Christine HABEGGER
- DAVID Guy, Pouvoir à Dominique BONNET
- Cécile COMBEAU, Pouvoir à Marc BAUDELLOT
- MARCHAND Jean-Paul, Pouvoir à François BELHOMME
- Isabelle MARCHAND, Pouvoir à Bruno ESTAMPE

Absentes :

- CLAIREMBAULT Claire
- DURAND Marie-France

Secrétaire de séance : Béatrice BONVIN

Vu l'article R2124-1 et R2124-2 du Code de la commande publique,

Vu les articles L2151-1 à L2152-9 du Code de la commande publique,

Vu les articles L2181-1 à L2183-1 du Code de la commande publique,

Considérant que le marché de mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'espace culturel « Les Prairiales » a été lancé le 15 janvier 2021 via la plateforme de dématérialisation <https://www.amf28.org/epernon>).

Considérant que le marché de mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'espace culturel « Les Prairiales » a été passé sous la forme d'un appel d'offre restreint, seuls les candidats sélectionnés par l'acheteur ont été autorisés à soumissionner.

Considérant qu'à la suite du rapport d'analyse des candidatures, cinq entreprises ont été retenues par la commission d'appel d'offres le 26 mars 2021. Ces cinq entreprises ont reçu une lettre de consultation leur permettant de télécharger les pièces administratives et techniques pour une remise des offres le 19/08/2021. A noter qu'une visite obligatoire était organisée sur le site.

Considérant qu'à la suite du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offre du 18 octobre 2021, a retenu l'offre économiquement la plus avantageuse, soit l'offre de l'entreprise SPIRALE ARCHITECTURE.

	Ivars Ballet	Spirale architecture	Atelier Peytavin	Clé Millet	Atelier Aconcept
Critère 1 : prix 40%	27,72%	37,92%	40,00%	31,66%	37,92%
Critère 2 : traitement du projet et insertion dans son environnement 15%	12,00%	12,00%	12,00%	15,00%	12,00%
Critère 3 : mode opératoire et organisation 20%	20,00%	20,00%	20,00%	20,00%	20,00%
Critère 4 : durée études+ travaux et optimisation des activités 25%	20,00%	20,82%	17,22%	17,00%	17,45%
TOTAUX	79,72%	90,74%	89,22%	83,66%	87,37%
Classement	5	1	2	4	3

La durée prévisionnelle maximum d'exécution du marché est de 40 mois incluant l'année de parfait achèvement. Ce marché prend effet à sa notification qui vaut Ordre de Service de démarrage. Il s'achève à l'expiration de la période de parfait achèvement.

Sur l'exposé présenté, après en en avoir délibéré, le conseil municipal à l'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché avec l'entreprise SPIRALE ARCHITECTURE dont le **montant prévisionnel** des travaux se présente comme suit :

Prix Hors TVA :

226 385.00 € euros (133 567,15 € pour la conception représentant 59% et 92 817,85 € pour la réalisation représentant 41%).

TVA 20% :

45 277.00 € euros

Prix TTC :

271 662.00€ euros

- DIT que les crédits sont inscrits au budget.

Fait et délibéré à Epernon, le 17 janvier 2022

Le Maire,

F. BELHOMME

